



carte blanche
LABORATOIRE D'INITIATIVES

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association Carte Blanche

Carte Blanche

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

1 rue Pierre Milon 36300 La Blanc

Procès-verbal

de l'assemblée générale constitutive du 25 juin 2020

Avec : DANTEC Camille, MOREAU, Claire, BABOT Judith, CHAMPIGNY Veronique, EXCLEY Samuel, ADAMS Markus, MOURRAIN Dominique, CHEVALIER Emmanuel, ROBIN Wilfried, HANDAL William, PEROT Julien, LALLIER Océane, LAUZANNE Eloise, YAOUANK Helène, PERCHEZ Sylvie, VIDY Jean, ROI Noémie, MARIE Marc, MARIE Claire, JAN Olivia, COURGEAU Laure, COLY Bertrand, CHENOUF Céline, LARBALETE Julien, LAURENT Anthony, BATAILLE Violette, GILLET Claudine, DERAIS-KELLER Catherine, FAURIE Véronique, DEW Lynn, HELESBEUX Aurélie.

Excusés : SIMON Thomas, HOUBRE Aurélie, JACQUET-MARTIN Charlotte, MARTIN TELLIER Sabine, VAN DE MOORTELE Sylviane, NIEDERKORN Cyril

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive à La maison Amicale pour statuer sur la création d'une association.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque personne entrant en séance.

L'animation de la séance est effectuée par : Aurélie Helesbeux, Bertrand Coly, Wilfried Robin et Claire Moreau en qualité de présidents de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- ouverture et présentation des associations et organisation présentes
- présentation, discussion et adoption de ses statuts ;
- nomination des membres du Conseil d'Administration ;
- pouvoirs à accorder en vue des formalités de déclaration et de publication.

1. Ouverture et présentation des associations et organisation présentes

Bertrand Coly a commencé par la lecture du préambule de l'association liant Carte Blanche au combat relatif à la sauvegarde de la maternité et au mouvement citoyen Cpasdemainlaveille. Il rappelle l'impulsion donnée à ce projet par l'association Kaleidoscope et par l'arrivée d'une porteuse de projet Camille Dantec Ferri.

Chaque structure impliquée ont été présentées :

- Les Sources de GAYA
- Trobadors
- Reparlab
- Cpasdemainlaveille
- Kaleidoscope
- Nous Toutes 36
- Action Commune
- Ecrival
- Affiche la couleur
- Relais Brenne Initiatives Jeunes
- En Chantier
- Projet Radio
- Maison Familiale Rurale de la Brenne
- Le Cabas

2. Présentation, discussion et adoption de ses statuts

L'assemblée générale, après en avoir discuté, décide de constituer une association régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et ses textes d'application.

Sa dénomination est : Carte Blanche.

Son objet est : d'animer un lieu de rencontre, de mutualisation et de travail entre habitants, associations, collectifs du territoire. Ce tiers-lieu propose des locaux associatifs, des espaces de réunion et d'ateliers partagés,—un espace de convivialité, du co-working et de la médiation numérique. L'association est à l'écoute des besoins des habitants et des associations du territoire et tente d'y répondre par les moyens qui lui semblent le plus adaptés.

Son siège social est fixé : 1 rue pierre milon 36300 le blanc.

Claire Moreau et Aurèlie Helesbeux présentent le projet de statuts soumis à l'examen de l'assemblée générale.

L'assemblée générale propose une modification de l'article 9 :

« Toutefois, les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat, après accord préalable du **bureau**, peuvent être remboursés sur justificatif. »

remplacé par : « Toutefois, les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat, après accord préalable du **Conseil d'administration**, peuvent être remboursés sur justificatif. »

L'assemblée générale discute aussi de l'emplacement du siège social et décide de laisser la localisation au 1 rue Pierre Milon, 36300 Le Blanc.

Le projet de statuts est adopté à l'unanimité.

Les membres de l'assemblée générale ont également fixé le montant de la cotisation pour les personnes physiques comme pour les personnes morales.

La cotisation est fixée à 5€ pour les personnes physiques et morales

3. Nomination des membres du conseil d'administration

Aurélié Helesbeux rappelle les attributions du conseil d'administration et les caractéristiques du mandat d'administrateur définies par l'article 8 des statuts.

Elle invite ceux qui le désirent à candidater pour exercer un mandat d'administrateur.

Les candidats s'étant fait connaître et s'étant présentés, l'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateurs :

Bertrand Coly, membre de la Maison Familiale Rurale

Véronique Faurie Membre de la SCIC Les sources de Gayas

Claire Moreau membre de l'association Kaléidoscope,

Marc Marie membre de l'association Reparlab

Anthony Laurent membre de l'association En Chantier

Julien Larbalète membre du projet radio

Aurélié Helesbeux membre du collectif Cpasdemainlaveille

Sylviane Van de Moortele membre du collectif Cpasdemainlaveille

Thomas Simon membre de l'association Les Voies De La Démocratie

Céline Chenouf membre de l'association Affiche la couleur

Wilfried Robin membre du Réseau Brenne Initiatives Jeunesse

Olivia Jan membre de l'association Nous Toutes 36

Dominique Murrain membre de l'entreprise Les Vins Vivants

Emmanuel Chevalier

Catherine Derains Keller membre d'Ecival

Sabine Martin Tellier Directrice d'Idées en Brenne

Cyril Niederckorn, responsable jeunesse à la Communauté de communes Brenne Val de Creuse et représentant Le Réseau Acteur Jeunesse

Les membres de l'assemblée générale valident la composition du Conseil d'Administration à l'unanimité.

4. Élection des membres du bureau

Un bureau collégial composé de cinq co présidents est proposé aux membres du conseil d'administration :

- Claire Moreau
- Bertrand Coly
- Wilfried Robin
- Céline Chenouf
- Aurélie Helesbeux

Les membres du conseil d'administration valident la composition du bureau à l'unanimité

5 .Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et de publication

L'assemblée générale donne mandat à Céline Chenouf et Aurélie Helesbeux pour effectuer les démarches de création du compte bancaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h45.

Fait à Le Blanc , le 25 juin 2020

signature :


Aurélie Helesbeux


chenouf Céline -